

# Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Le plus grand chocolatier équitable au pays demande au gouvernement canadien de condamner une taxe injustement imposée aux petits producteurs de cacao en République dominicaine

Ottawa, le 15 juin 2006 – Afin de répondre à un appel à l'aide lancé par des petits producteurs de cacao de la République dominicaine, la coopérative La Siembra, qui est le plus grand chocolatier équitable au Canada, demande au gouvernement canadien de condamner une taxe illégitime imposée par le gouvernement dominicain. La taxe, jugée inconstitutionnelle et discriminatoire, a été promulguée sous l'influence d'un groupe restreint de familles commerçantes qui ont traditionnellement dominé l'industrie dominicaine du cacao.

En entrevue, Jeff De Jong, directeur de la coopérative La Siembra a affirmé : « au cours des sept dernières années nous avons cherché activement à développer des modes d'échanges plus équitables au sein de l'industrie du cacao qui structurellement et systématiquement appauvrit les petits producteurs. Par cette taxe le gouvernement dominicain et le lobby des producteurs privés interviennent injustement pour pénaliser encore davantage des producteurs déjà marginalisés.»

Jusqu'à tout récemment, pratiquement toutes les exportations dominicaines de cacao étaient contrôlées par une poignée de familles aisées qui s'approvisionnaient auprès de petits cultivateurs moins bien nantis en achetant leur cacao à petit prix, sans subir de concurrence de la part d'autres acheteurs. Cependant, un changement s'est amorcé au cours des années 1990, lorsque les petits producteurs ont décidé de mettre leurs forces en commun pour créer leur propre entreprise de commercialisation du cacao. Cet effort a mené à la création de CONACADO, une coopérative détenue par 15 000 petits cultivateurs dominicains et maintenant le plus grand exportateur mondial de cacao certifié biologique. Aux yeux des exportateurs traditionnels de cacao, la présence et le succès populaire de CONACADO représentent une concurrence accrue et une baisse du chiffre d'affaires et des profits, puisque CONACADO exporte maintenant 20 % du cacao produit au pays, souvent à des acheteurs de marque qui jusqu'alors évitaient le cacao dominicain.

Cependant, plutôt que d'encourager ce succès local qui assure un développement économique et des pratiques sécuritaires et durables dans les régions agricoles du pays, le gouvernement a choisi d'appuyer une recommandation des concurrents de CONACADO qui consiste à imposer une taxe punitive aux membres de la coopérative et aux autres petits producteurs de cacao. En deux ans, soit depuis la mise en application de cette taxe le 25 mai 2004, les petits producteurs ont déjà versé près de 9,86 millions \$ en taxes de « solidarité ».

Dans sa lutte pour éliminer cette taxe, CONACADO souligne que la Commission nationale du cacao n'a pas l'autorité d'imposer une taxe, encore moins de le faire d'une manière arbitraire qui avantage un secteur de l'industrie du cacao aux dépens d'un autre secteur. De plus, la taxe n'est pas encadrée par une loi, tel que l'exige la constitution dominicaine.

La coopérative La Siembra est basée dans la région d'Ottawa-Gatineau. La Siembra est le premier organisme à distribuer des produits de cacao et de sucre certifiés équitables et biologique en Amérique du Nord. C'est également une coopérative de travail, ce qui implique que ses travailleurs sont à la fois membres et propriétaires de la coopérative et participent démocratiquement à son fonctionnement. La coopérative a choisi de s'identifier à ses partenaires producteurs en optant pour une forme d'entreprise qui intègre les mêmes valeurs de démocratie, d'équité, de solidarité et de transparence qu'ils appliquent au sein de leurs propres coopératives.

Pour toute demande de renseignements des médias, veuillez communiquer avec Jeff de Jong au 613 235-6122, poste 255, ou à l'adresse suivante : jeff@lasiembra.com.